

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 07 avril 2026

Début de la séance à 20 h 10.

Présents : M. NEDJAR, Mme MACKOWIAK, M. BOURÉ, Mme TIZNITI, M. MÉNIRI, Mme EL HAJOUÏ, M. BOUTRY, Mme BOULET, M. DADDA, M. PROD'HOMME, Mme BION, M. RUBANY, M. JEGOUZO, M. NITOU SAMBA, Mme SARRAZIN, Mme JUMEL, M. MAILLARD, M. ENGUEHARD, M. BIRACH, Mme GAMRAOUI, Mme HAI, M. PEULVAST, M. SAHED, Mme LÉPINARD, Mme NAZEF, M. KOLOLO-SAMBA, Mme MAICHOUF.

Excusés et ont donné procuration : Mme DIOP à Mme EL HAJOUÏ, Mme BAYKAN à M. BOURÉ, Mme JAABIRI à Mme TIZNITI, M. FLORIN à Mme MAICHOUF.

Absents : M. DE SA TORRES, M. VELÉ.

Secrétaire de séance : Mme NAZEF.

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2026

VOTE : 28 voix pour et 3 abstentions (M. FLORIN, M. KOLOLO-SAMBA, Mme MAICHOUF).

Rapporteur : M. LE MAIRE

06/2026 : Désignation des représentants à différents syndicats intercommunaux et divers organismes (SEY, SMSO, Collège des « Ville Porte du Parc Naturel Régional du Vexin Français », CSS).

Arrivée de Mme DIOP à 20h15

VOTE : unanimité

07/2026 : Election des représentants du Conseil municipal à la Commission d'Appel d'offres à caractère permanent

Mme MAICHOUF demande si elle peut proposer des élus de son groupe.

M. le MAIRE répond que oui, mais que si la liste d'opposition n'obtient que les 3 voix des membres de l'opposition prenant part au vote, cette liste n'obtiendra aucun des 5 sièges (de titulaires et de suppléants), en application du mode de scrutin à la proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel.

Mme MAICHOUF répond que dans ces conditions, elle ne propose pas de liste.

Election : 28 voix pour la liste 1 (titulaires : M. Samir MENIRI, M. Jean Marc RUBANY, Mme Ghyslaine MACKOWIAK, M. Stéphane PEULVAST, Mme Maria JUMEL. Suppléants : M. Brahim SAHED, M. Gérard PROD'HOMME, M. Joël JEGOUZO, Mme Francelina BION, Mme Muriel SARRAZIN) **et 3 votes blancs.**

08/2026 : Désignation des représentants de la commune de Limay auprès de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) créée entre la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et ses communes membres.

VOTE : unanimité

09/2026 : Désignation des représentants aux conseils des écoles maternelles et élémentaires

Mme MAICHOUF demande si des élus d'opposition peuvent être proposés afin d'être représentés aux conseils d'écoles.

M. le MAIRE précise qu'il s'agit uniquement d'élus de la majorité municipale.

VOTE : 28 voix pour et 3 abstentions (M. FLORIN, M. KOLOLO-SAMBA, Mme MAICHOUF)

10/2026 : Désignation des représentants aux conseils d'administration des collèges et du lycée

VOTE : 28 voix pour et 3 abstentions (M. FLORIN, M. KOLOLO-SAMBA, Mme MAICHOUF)

11/2026 : Indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et Conseillers Municipaux investis d'une délégation

M. le MAIRE indique que le conseil municipal a fixé les indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales avec application des majorations liées au statut de territoire DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) et de chef-lieu de canton.

VOTE : 28 voix pour et 3 abstentions (M. FLORIN, M. KOLOLO-SAMBA, Mme MAICHOUF)

12/2026 : Majorations des indemnités de fonction du maire, des adjoints et conseillers municipaux investis d'une délégation

VOTE : 28 voix pour et 3 abstentions (M. FLORIN, M. KOLOLO-SAMBA, Mme MAICHOUF)

13/2026 : Fixation du nombre d'administrateurs du Conseil d'Administration du CCAS

Le conseil a fixé le nombre d'administrateurs du CCAS à 16 personnes : 8 nommés par arrêté du MAIRE, 8 élus par le conseil municipal (scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste).

VOTE : unanimité

14/2026 : Election des représentants du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Deux listes sont présentées. La liste 1 par la majorité municipale et la liste 2 par l'opposition municipale.

Election : 28 voix pour la liste 1 et 3 voix pour la liste 2. Sont proclamés élus : Madame Ghyslaine MACKOWIAK, Madame Rachida EL HAJJOU, Madame Isabelle BOULET, Madame Muriel SARRAZIN, Madame Maria JUMEL, Monsieur François MAILLARD, Monsieur Jean Marc RUBANY, Madame Ahlam MAICHOUF.

15/2026 : Proposition des représentants à la Commission Communale des Impôts Directs

M. le MAIRE précise que malgré l'absence d'obligation réglementaire, il est de tradition que l'opposition propose des noms pour intégrer cette commission. C'est pour cela qu'il a sollicité le groupe d'opposition pour recueillir 3 noms de titulaires et 3 noms de suppléants dans la liste qui sera proposée à la Direction générale des finances publiques.

VOTE : unanimité

M. le MAIRE présente les délégations données aux élus de la majorité :

- * Mme Ghyslaine MACKOWIAK, 1^{ère} adjointe : urbanisme réglementaire et administration générale
- * M. Denis BOURÉ, 2^{ème} adjoint : culture et jeunesse
- * Mme Ghislane TIZNITI, 3^{ème} adjointe : éducation, petite-enfance et restauration
- * M. Samir MÉNIRI, 4^{ème} adjoint : finances et vie des quartiers
- * Mme Rachida EL HAJOU, 5^{ème} adjointe : logement, habitat et relation bailleurs
- * M. Mickaël BOUTRY, 6^{ème} adjointe : prévention, médiation et tranquillité
- * Mme Isabelle BOULET, 7^{ème} adjointe : social, santé et seniors
- * M. Mohamed DADDA, 8^{ème} adjoint : sport et vie associative
- * M. Joël JEGOUZO, conseiller municipal : coopération décentralisée
- * M. Gaston NITOU-SAMBA, conseiller municipal : commerce
- * M. François MAILLARD, conseiller municipal : gestion des espaces publics, propreté et espaces verts
- * M. Jean Marc RUBANY, conseiller municipal : gestion des risques et devoir de mémoire
- * M. Brahim SAHED, conseiller municipal : patrimoine bâti, sobriété énergétique et accessibilité

16/2026 : Création de commissions internes et désignation des membres.

- Finances
- Cadre de vie, Aménagement du territoire, Patrimoine bâti, Prévention tranquillité
- Education, Petite enfance, Jeunesse, Restauration, Sport, Culture, Coopération décentralisée

VOTE : unanimité

17/2026 : Mise à disposition d'un véhicule à Monsieur le MAIRE

Mme MAICHOUF demande si le coût annuel est connu.

M. le MAIRE répond que le véhicule en question est une propriété de la commune depuis plusieurs années et qu'à ce titre il est d'ores-et-déjà amorti. Le coût se limite donc aux frais d'entretien et de carburant.

VOTE : unanimité

18/2026 : Mise à jour du tableau des effectifs au 07 avril 2026

VOTE : unanimité

19/2026 : Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour 2026.

M. le MAIRE précise que cette demande de financement concerne le futur groupe scolaire des Hautes Meunières. Il indique que la ville subit une réduction significative des dotations de l'Etat en 2026 estimée à 630 000 euros (baisse de la DGF et DC RTP).

VOTE : unanimité

Rapporteur : Mme MACKOWIAK – Adjointe au MAIRE

20/2026 : Vente d'une partie de la parcelle BH51 – Antenne relais

VOTE : unanimité

21/2026 : Acquisition de la parcelle BI 58, sise 65 boulevard Pasteur

VOTE : unanimité

22/2026 : Modification des horaires d'ouverture et de fermeture du cimetière

VOTE : unanimité

Rapporteur : M. MENIRI – Adjoint au MAIRE

23/2026 : Adoption du règlement budgétaire et financier

VOTE : unanimité

24/2026 : Débat d'orientation budgétaire 2026 – Budget principal de la Ville et budget annexe « Service Extérieur des Pompes Funèbres »

M. MENIRI et M. le MAIRE font une présentation détaillée du contexte financier et des orientations budgétaires montrant une amélioration des indicateurs (épargne brute, épargne nette, solde de clôture positif), mais confrontée à une réduction drastique des dotations de l'État, notamment la baisse de 530 000 euros de DC RTP et 100 000 € de DGF. A cela s'ajoute la hausse des cotisations CNRACL (+3 % par an jusqu'en 2028, soit une dépense supplémentaire d'environ 185 000 € chaque année) et un contexte international instable laissant craindre une augmentation des prix de l'énergie et des matières premières ainsi que des taux d'intérêt élevés.

Les orientations prioritaires visent à maîtriser les dépenses de fonctionnement (dont 70 % sont la masse salariale), optimiser les ressources et stabiliser les taux d'imposition.

VOTE : unanimité

Rapporteur : M. MAILLARD – Conseiller municipal

25/2026 : Dénomination de nouvelles voies

VOTE : unanimité

M. le MAIRE donne des informations complémentaires :

- **Règlement intérieur** : il rappelle que les questions sur les décisions et les questions diverses doivent être envoyées 48 h avant le conseil municipal. Un nouveau règlement sera adopté dans les 6 prochains mois conformément aux obligations réglementaires en la matière.
- **Calendrier** : En raison du calendrier électoral, les délais de vote du budget sont contraints (avant le 30 avril).

Fin de la séance à 22h15.

Le prochain Conseil municipal aura lieu **le lundi 27 avril 2026 à 20 heures.**